

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ
CENTRE DE CRISE SANITAIRE

DATE : 28/09/2020

REFERENCE : MINSANTE N°161

OBJET : Enquête Flash sur la bonne gestion des stocks des médicaments qui ont fait l'objet de la régulation nationale

Pour action ☒

Pour information ☒

L'approvisionnement en médicaments nécessaires à la prise en charge des patients COVID en réanimation, en particulier les hypnotiques et les curares a fait l'objet d'une régulation nationale. Ce dispositif a pris fin le 31 juillet 2020. Depuis le premier août, l'Etat ne se substitue plus aux laboratoires pharmaceutiques et les Pharmacies à Usage Intérieur (PUI) commandent directement auprès de leur(s) fournisseur(s) habituel(s).

Dans les suites de la diffusion des messages MINSANTE n° 2020_129 et n°2020_149, et eu égard aux difficultés d'approvisionnement de ces médicaments dans le contexte de la pandémie COVID-19, il vous est demandé d'inciter et de promouvoir une bonne gestion des stocks au sein des PUI. Les établissements de santé sont, en effet, tenus d'utiliser en priorité les médicaments ayant la date de péremption la plus rapprochée quelle que soit leur provenance (y compris les médicaments importés ayant un conditionnement portant des mentions en langues étrangères). Le respect de cette bonne pratique est indispensable à une bonne gestion des stocks.

Aussi, un suivi exhaustif des quantités non utilisées de produits dont la date de péremption est dépassée a été demandé à chaque établissement (MARS n°2020_62) ayant bénéficié de livraison au cours de cette régulation nationale dans les 2 MINSANTE précités. Au regard de la sensibilité du sujet, **nous vous remercions de centraliser les informations relatives à la destruction de ces produits par les établissements de santé.**

Vous trouverez ci-dessous une courte enquête flash régionale (cf annexe) relative à la bonne gestion des stocks que nous vous demandons de compléter sur la base des données disponibles dans les établissements de votre région :

- Nombre de PUI par région n'ayant pas utilisé les médicaments issus de la régulation nationale ? Donner la raison de la non utilisation de ces produits ?
- Par région : noms des produits/dosage/laboratoires/date de péremption non utilisés et quantités non utilisées ? Etablir un focus sur les molécules importées ?

Vous voudrez bien transmettre au Centre de Crise Sanitaire (covid-tension-produits-rea@sante.gouv.fr) votre synthèse régionale pour **le vendredi 02 octobre 2020, à 15h00 au plus tard.**

Nous vous rappelons de veiller à ce que les établissements de santé continuent de mettre à jour, à un rythme hebdomadaire, les stocks disponibles pour chacun des médicaments sur la plateforme nationale « maPUI.fr ».

Un MARS rappelant la bonne gestion des stocks de médicaments a été diffusé ce jour aux établissements de santé.

Nous tenons à vous remercier pour votre implication et votre mobilisation.

Pour toute question, vous pouvez nous alerter via la boîte COVID-TENSION-PRODUITS-REA <covid-tension-produits-rea@sante.gouv.fr>.

Katia Julienne

Directrice Générale de l'Offre de Soins

signé

Pr. Jérôme Salomon

Directeur Général de la Santé

signé

ANNEXE : Enquête Flash

Nombre de PUI par région n'ayant pas utilisé les médicaments issus de la régulation nationale

Donner la raison de la non utilisation de ces produits ?

**Par région : noms des produits/dosage/laboratoires/date de péremption non utilisés? Etablir un focus sur les molécules importées ?
(une ligne par produits)**

Médicaments	Dosage	Laboratoire	Date de péremption